



Schéma de Cohérence Territoriale  
**Livret 3.9 : les indicateurs de suivi et  
d'évaluation du SCOT**

Document arrêté en Conseil  
Communautaire le 04/12/2025



Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées

ZONE TERTIAIRE PYRÈNE AÉRO-PÔLE  
TÉLÉPORT 1 - CS 51331 65013 TARBES CEDEX 9

# LES PIECES DU SCOT

<b>0</b>	Pièces administratives
<b>1</b>	<b>Projet d'aménagement et de développement durables (PADD)</b>
<b>2</b>	<b>Document d'orientation et d'objectifs (DOO)</b> + Atlas des centralités urbaines du Document d'Aménagement Artisanal, Commercial et Logistique (DAACL)
<b>3</b>	<b>Rapport de présentation</b>
Livret 3.1	Résumé non technique (RNT) du SCOT
Livret 3.2	Diagnostic territorial
Livret 3.3	Diagnostic agricole
Livret 3.4	Etat Initial de l'Environnement (EIE)
Livret 3.5	Justification des choix retenus
Livret 3.6	Volet foncier
Livret 3.7	Articulation du schéma avec les documents de rang supérieur
Livret 3.8	Evaluation environnementale
Livret 3.9	Indicateurs de suivi du SCOT



Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées

ZONE TERTIAIRE PYRÈNE AÉRO-PÔLE  
TÉLÉPORT 1 - CS 51331 65013 TARBES CEDEX 9

## Les objectifs du suivi et de l'évaluation du SCoT

Au titre de l'évaluation environnementale, le SCoT doit présenter « **les critères, indicateurs et modalités retenues pour suivre les effets du document sur l'environnement** » afin d'identifier, notamment, à un stade précoce, les impacts négatifs imprévus et envisager, si nécessaire, les mesures appropriées » (article R. 104-18 du Code de l'Environnement).

Par ailleurs, selon l'article L. 143-28 du Code de l'Urbanisme, **une analyse des résultats de l'application du SCoT** est effectuée, a minima, **tous les six ans** et doit conduire au choix délibéré de maintenir le SCoT en vigueur pour une nouvelle période de six ans ou d'engager sa révision, partielle ou totale. L'absence d'une telle délibération dans les délais rend le SCoT caduc : il s'agit donc d'une étape clé dans la vie du SCoT.

Ainsi, l'évaluation a posteriori du SCoT doit permettre de mesurer les effets de son application sur le territoire, de connaître les mutations effectives de celui-ci (économiques, démographiques, environnementales...), mais aussi d'analyser la manière dont les orientations du SCoT se sont déclinées (ou non) pour obtenir ces résultats (traduction dans les politiques locales d'urbanisme ou dans les politiques sectorielles, mise en œuvre d'actions opérationnelles, de partenariats, etc.). L'évaluation du SCoT constitue donc aussi l'opportunité d'analyser, mesurer et réinterroger les capacités de la CATLP et ses partenaires à mettre en œuvre le SCoT.

Le présent chapitre identifie, dès lors, **les indicateurs quantitatifs** et les modalités du suivi de la mise en œuvre du SCoT et de ses effets, et ce selon la structuration du PADD et du DOO afin d'éclairer, pour chaque orientation, les décideurs locaux sur l'évolution du territoire.

A noter, par ailleurs, qu'il sera intéressant également, dans le cadre du bilan du SCoT, de mener **des entretiens qualitatifs** avec les acteurs concernés par la mise en œuvre du document afin de vérifier l'applicabilité des règles sur le territoire, de mettre en exergue les difficultés éventuelles rencontrées et de définir des pistes pour améliorer la mise en œuvre du document.

## Les indicateurs de suivi et d'évaluation

Le tableau suivant présente la liste des indicateurs retenus afin de suivre :

- **L'évolution générale du territoire** et ainsi les effets de l'application du SCoT de la CATLP, et ce selon les orientations retenues dans le cadre du Projet d'Aménagement de développement durables.
- **La mise en œuvre de mesures du Document d'Orientation et d'Objectifs.** Ainsi, pour chaque grande orientation du SCoT, une ou plusieurs règles seront suivies dans le cadre du dispositif mis en place.

Le descriptif précis de ces indicateurs est présenté en pages suivantes, de même que leur valeur à l'état initial (T0), lorsque cela est possible (les indicateurs de suivi de mesures spécifiques du DOO ne pouvant être renseignés qu'après mise en application du SCoT élaboré).

Cette valeur d'état initial (T0) correspondant aux dernières données disponibles à ce jour. Cette liste d'indicateurs n'est ni définitive, ni exhaustive et pourra être ajustée ou complétée notamment au moment du bilan.

Orientation du DOO	Indicateurs de suivi et d'évaluation	Sources et données utilisées	Périodicité d'actualisation	Année du T0	Valeur du T0
<b>1.1 Conforter la CATLP comme premier pôle d'emploi des Hautes Pyrénées et comme pôle économique majeur de la région Occitanie</b>					
1.1.1. Capitaliser autour des savoirs faire industriels, des capacités d'innovation du territoire	Nombre d'emplois	Insee RP	1 an	2022	54 501 emplois
	Nombre d'habitants pour un emploi	Insee RP	1 an	2022	2,3 habitants/emploi
	Nombre d'étudiants inscrits dans les formations d'enseignement supérieure	Région Occitanie ou ministère national	1 an	2023	5435 étudiants
1.1.2 Accompagner l'activité agricole et sylvicole et anticiper ses mutations	Nombre d'emplois agricoles	Insee RP	1 an	2022	628 emplois dans l'agriculture
	Surface Agricole Utile du SCOT (SAU)	IGN Registre parcellaire graphique (RGP)	1 an	2024	21 509 ha
1.1.3 Poursuivre la diversification de l'activité touristique et valoriser l'image de marque du territoire autour de ses marqueurs forts	Evolution des capacités d'hébergement touristique hôtelier	Insee	1 an	2025	9 882 chambres
	Evolution des capacités d'hébergement touristique campings	Insee	1 an	2025	653 emplacements
<b>1.2 Améliorer l'accessibilité et le désenclavement du territoire</b>					
1.2.1 Affirmer l'aéroport Tarbes Lourdes Pyrénées comme principale porte d'entrée de	Trafic aérien passager	Pyrenia	1 an	Décembre. 2024	26 511 passagers

Orientation du DOO	Indicateurs de suivi et d'évaluation	Sources et données utilisées	Périodicité d'actualisation	Année du T0	Valeur du T0
l'agglomération et comme 3ème aéroport d'Occitanie					
1.2.2 Faire de la Ligne à Grande Vitesse (LGV) Tarbes Pau Dax ou Tarbes Mont de Marsan un levier du développement	Non concerné par l'évaluation				
1.2.3 Renforcer la qualité de l'offre ferroviaire	Nombre de trains par jour en direction de Pau et de Toulouse	SNCF Région – Open Data SNCF (Service mobilité)	1 an	Date d'approbation du SCOT	A définir
1.2.4 Faciliter les connexions vers le nord du territoire	Non concerné par l'évaluation				
<b>1.2 Améliorer l'accessibilité et le désenclavement du territoire</b>					
1.3.1 Consolider et développer les coopérations avec la métropole toulousaine	Non concerné par l'évaluation				
1.3.2 Développer la coopération avec l'agglomération Pau Béarn Pyrénées	Non concerné par l'évaluation				
1.3.3 Renforcer les synergies avec les territoires SCOT voisins	Non concerné par l'évaluation				
1.3.4. Poursuivre le rapprochement engagé par le Département des Hautes-	Non concerné par l'évaluation				

Orientation du DOO	Indicateurs de suivi et d'évaluation	Sources et données utilisées	Périodicité d'actualisation	Année du T0	Valeur du T0
Pyrénées avec l'Espagne et la région d'Aragon					
<b>2.1 S'appuyer sur les ressources naturelles du territoire pour assurer un développement durable et responsable</b>					
2.1.1 Anticiper le changement climatique	Emissions de GES à l'échelle du territoire du SCOT	Données ORCEO. Les données ont été récupérées sur le visualisateur TerriSTORY, à l'échelle du SCoT de la CATLP	1 an	2022	496,988 kt équivalent CO <sub>2</sub> sur l'ensemble du territoire soit 3,93 t équivalent CO <sub>2</sub> /hab
	Consommations énergétiques à l'échelle du territoire du SCOT	Données ORCEO. Les données ont été récupérées sur le visualisateur TerriSTORY, à l'échelle du SCoT de la CATLP	1 an	2022	2 389,42 GWh sur l'ensemble du territoire soit 18 901 kWh/hab
	Production d'énergies renouvelables	Données ORCEO. Les données ont été récupérées sur le visualisateur TerriSTORY, à l'échelle du SCoT de la CATLP.	1 an	2022	284,79 GWh
2.1.2 S'inscrire dans une logique de sobriété foncière	Consommation annuelle des ENAF /échelle SCOT	IGN OCS G2E	3 ans	Période 2011-2021	430 ha
	Artificialisation annuelle des sols/échelle SCOT	IGN OCS G2E	3 ans	Période 2011-2021	477 ha

Orientation du DOO	Indicateurs de suivi et d'évaluation	Sources et données utilisées	Périodicité d'actualisation	Année du T0	Valeur du T0
2.1.3 Consolider et renforcer l'empreinte naturelle et écologique de notre territoire	Part des espaces artificialisés dans l'emprise des réservoirs de biodiversité de la TVB du SCoT	Couche SIG des réservoirs de biodiversité du SCoT, croisée la couche d'artificialisation de l'IGN ( <a href="#">Données d'artificialisation issues de l'OCS GE   Géoservices</a> )	3 ans	2022	597 ha soit 2% de la surface totale des réservoirs de biodiversité de la TVB du SCoT.
	Nombre de pieds de haies plantés sur le territoire de la CATLP	Fonds de renaturation / MNE	1 an	Date d'approbation du SCOT	A définir
2.1.4 Préserver et valoriser la ressource en eau	Surface totale du territoire couverte par un périmètre de protection immédiat ou rapproché de captage AEP	Emprise des périmètres de protection des captages : Cart'eau	1 ans	2024	5,3 ha identifiés en PPI 991,8 identifiés en PPR
<b>2.2 Construire le développement du territoire du SCoT en s'appuyant sur l'armature territoriale</b>					
2.2.1 Ancrer l'armature territoriale autour des bassins de vie existants et à venir	Nombre d'habitants par strate de l'armature au regard des objectifs du SCOT	Insee RP	1 an	2022	Ville centre : 57 795 habitants Commune satellite : 28 442 habitants Pôle relais : 13 872 habitants Communes- relais : 7792 habitants Pôle en devenir : 8081 habitants Communes de proximité : 10437 habitants
2.2.2 Organiser l'accueil de nouveaux habitants en s'appuyant sur l'armature territoriale	Nombre de logements par strate de l'armature au regard des objectifs du SCOT	Insee, RP	1 an	2021	Ville centre : 40 310 logements Commune satellite : 14 294 logements Pôle relais : 6561 logements Communes- relais : 3959 logements Pôle en devenir : 3926 logements

Orientation du DOO	Indicateurs de suivi et d'évaluation	Sources et données utilisées	Périodicité d'actualisation	Année du T0	Valeur du T0
					Communes de proximité : 5 407 logements
2.2.3 Permettre le développement de l'emploi sur l'ensemble du territoire en s'appuyant sur les spécificités de l'agglomération et l'armature territoriale	Surfaces disponibles au sein des zones d'activités économiques	CATLP (observatoire foncier ZAE)	3 ans	Date d'approbation du SCOT	A définir
	Nombre de friches résorbées	CATLP (observatoire foncier ZAE)	3 ans	Date d'approbation du SCOT	A définir
2.2.4 Promouvoir une offre commerciale équilibrée et complémentaire, en adéquation avec l'armature territoriale	Evolution du nombre de commerces par niveau d'armature territoriale du SCOT	Insee, répertoire SIRENE (base de données AUAT)	1 an	En attente des données janvier 2026	Ville centre : Commune satellite : Pôle relais Communes-relais Pôle en devenir : Communes de proximité :
	Surface de vente totale des grandes surfaces (commerces de plus de 300 m <sup>2</sup> ) à l'échelle du SCOT	Base de données Grandes Surfaces (AUAT)	3ans	En attente des données janvier 2026	A définir
	Taux de vacance commerciale dans les centralités urbaines	CATLP (observatoire du commerce)	3 ans	Date d'approbation du SCOT	A définir

Orientation du DOO	Indicateurs de suivi et d'évaluation	Sources et données utilisées	Périodicité d'actualisation	Année du T0	Valeur du T0
2.2.5 Déployer une offre en équipements et services adaptée au rayonnement et aux besoins du territoire	Dotation en équipements et services par strate de l'armature du SCoT	Insee, BPE/ permanente des équipements	1 an	2022	<p>Nombre d'équipements :</p> <p><u>Ville centre</u> : 3265</p> <p><u>Commune satellite</u> : 544</p> <p><u>Pôle relais</u> : 660</p> <p><u>Communes-relais</u> : 62</p> <p><u>Pôle en devenir</u> : 237</p> <p><u>Communes de proximité</u> : 1074</p>
<b>2.3 Promouvoir une politique de l'habitat adaptée aux besoins et aux attentes des habitants</b>					
2.3.1 Répondre aux enjeux du parcours résidentiel par une offre d'habitat diversifiée et adaptée	Nombre de logements	Insee RP	1 an	2022	74 448 logements
	Part de résidences principales	Insee RP	1 an	2022	85%, part des résidences principales
	Part des propriétaires occupants et des locataires (parc social et privé) au sein des résidences principales.	Insee RP	1 an	2022	61% : part des propriétaires 52% : part des locataires (parc social et privé)
	Part de logements collectifs dans les résidences principales	Insee RP	1 an	2022	41% : part des logements collectifs dans les résidences principales .
	Nombre de logements locatifs sociaux	Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux	1 an	2024	10 074 logements locatifs sociaux
	Nombre de grands logements T4, T5 et de petits logements T1 et	Insee RP	1 an	2021	Ville centre : 14 078 (T4+T5) et 8076 (T1+T2) logements Commune satellite : 10417(T4 +T5) et 609(T1+T2) logements

Orientation du DOO	Indicateurs de suivi et d'évaluation	Sources et données utilisées	Périodicité d'actualisation	Année du T0	Valeur du T0
	T2 par strate de l'armature				Pôle relais : 5116 (T4+T5) et 209 (T1+T2) logements Communes- relais : 2937 (T4+T5) et 129 (T1+T2) logements Pôle en devenir : 3064 (T4+T5) et 83 (T1+T2) logements Communes de proximité : 3843 T4+T5) et 143 T4+T5)
2.3.2 Redonner aux logements des centres-villes, centres-bourgs et villages leur force d'attractivité	Part de logements vacants	Insee RP	1 an	2022	11,1%
	Part des ménages en situation de précarité énergétique logement	Géodip outil de cartographie par Observatoire National de la Précarité Energétique	1 an	2022	15,6%
2.3.3 Penser l'habitat avant tout dans une démarche qualitative	Non concerné par l'évaluation				
<b>3.1 Offrir des conditions de mobilité performantes, adaptées à notre territoire et de plus en plus décarbonées</b>					
3.1.1 Adapter le réseau de transport en commun en fonction de l'armature territoriale	Fréquentation des TC/TAD/TPMR par strate de l'armature du SCOT (nombre de passagers)	Montée de passagers par arrêt avec regroupement par commune puis par strate Service mobilité	1 an	En attente des données (2025)	A définir

Orientation du DOO	Indicateurs de suivi et d'évaluation	Sources et données utilisées	Périodicité d'actualisation	Année du T0	Valeur du T0
3.1.1 suite	Nombre de trajets covoiturés	Observatoire du covoitage. Gouv	1 an	2024	37 670 trajets covoiturés
	Part modale des déplacements domicile-travail	MOBPRO de l'INSEE. Les données ont été récupérées sur le visualisateur TerriSTORY, à l'échelle du SCoT de la CATLP	1 an	2017	<ul style="list-style-type: none"> <li>Voiture, camion, fourgonnette : 84,3%</li> <li>Marche à pied : 5,9%</li> <li>Pas de transport : 4,2%</li> <li>Vélo : 2,6%</li> <li>Transport en commun : 2%</li> <li>Deux roues motorisées : 1%</li> </ul>
3.1.2 S'appuyer sur les gares de Tarbes, Lourdes et Saint-Pé-de-Bigorre et favoriser l'intermodalité	Nombre de passagers dans les gares de la CATLP (évolution de la fréquentation)	Région /Sncf Service mobilité	1 an	2022	Total Voyageurs Gare Lourdes : 452955 Tarbes : 639135 Saint Pé de Bigorre : 93 Ossun : 151
	Fréquentation des arrêts de transports en commun en gare	Service mobilité	1 an	En attente des données (2025)	A définir
3.1.3 Promouvoir les modes actifs sur l'ensemble du territoire de la CATLP	Linéaire d'aménagements cyclables	Données : transport.data.gouv. Les données ont été récupérées sur le visualisateur TerriSTORY, à l'échelle du SCoT de la CATLP	1 an	2023	Total : 140 690 m dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>Voie verte : 57 980 m</li> <li>Bandes cyclables : 44 150m</li> <li>Pistes cyclables : 19 770 m</li> <li>Voies partagées (piétons) : 5 251 m</li> <li>Autres aménagements : 13 539 m</li> </ul>

Orientation du DOO	Indicateurs de suivi et d'évaluation	Sources et données utilisées	Périodicité d'actualisation	Année du T0	Valeur du T0
3.1.4 Favoriser les transports décarbonés	Nombre de Bornes de Recharge pour Véhicules Électriques sur le domaine public et privé des collectivités « bornes publiques »	REVEO	1an	2025	69 bornes de recharge pour véhicules électriques
	Part des véhicules électriques et hydrogènes dans le parc	Territory	1 an	2022	0,8%
	Part des véhicules décarbonées du parc de transports en commun	Service mobilité	1 an	En attente des données (2025)	A définir
3.1.5 Améliorer le maillage du territoire	Non concerné par l'évaluation				
<b>3.2 Renforcer la qualité de nos paysages du quotidien</b>					
3.2.1 Assurer un développement urbain harmonieux	Surface des espaces désartificialisés /renaturés	IGN OSCGE MondiagArtif	3 ans	Date d'approbation du SCOT	16.99 ha désartificialisés entre 2019 et 2022
3.2.2 Prendre en compte la sensibilité paysagère et patrimoniale de nos territoires	Non concerné par l'évaluation				

Orientation du DOO	Indicateurs de suivi et d'évaluation	Sources et données utilisées	Périodicité d'actualisation	Année du T0	Valeur du T0
3.2.3 Requalifier les entrées de ville	Non concerné par l'évaluation				
<b>3.3 S'adapter aux nouveaux modes de vie tout en garantissant le bien être sur nos territoires</b>					
3.3.1 Promouvoir une densification raisonnée en lien avec son environnement	Non concerné par l'évaluation				
3.3.2. Réduire la vulnérabilité des habitants face aux risques, pollutions et nuisances et promouvoir la santé dans l'aménagement du territoire	<p>Suivi de l'occupation des sols dans les zones concernées par un risque d'inondation (PPRI)</p> <p>Emissions de polluants atmosphériques émis par habitant et par an</p>	<p>Emprise des PPRI (cf. DDT) croisée la couche d'artificialisation de l'IGN (<a href="#">Données d'artificialisation issues de l'OCS GE   Géoservices</a>)</p> <p>ATMO Occitanie. Données consultées sur le lien ci-dessous : <a href="https://www.atmo-occitanie.org/datavis/65/200069300">https://www.atmo-occitanie.org/datavis/65/200069300</a></p>	<p>3 ans</p> <p>1 an</p>	<p>2022</p> <p>2024</p>	<p>1 319,6 ha de surfaces artificialisées dans l'emprise des PPRI (soit 15% de l'emprise totale des PPRI), dont 259,8 en zone rouge.</p> <p>PM 2,5 : 2,9 kg/an/habitant NOX : 5,9 kg/an/habitant</p>
3.3.3 Créer les conditions pour améliorer le lien social	Non concerné par l'évaluation				